

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au sous-sol du centre culturel Georges Deschênes de Dégelis, le 15 février 2023 à 19:30 heures.

PRÉSENCES Mme Émilie Belzile (Auclair), M. Daniel Dumont (Biencourt), Mme Vicky Ouellet (Lac-des-Aigles), Mme Linda Lévesque (Packington), Mme Diane Bouchard (Pohénégamook - visioconférence), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Alain Morin (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Claudia Beaulieu (St-Honoré-de-Témiscouata), M. David Côté (St-Juste-du-Lac), M. Normand Lizotte (St-Louis-du-Ha! Ha!), Mme Katie Bossé (St-Marc-du-Lac-Long), M. Bruno Malenfant (St-Michel-du-Squatec), M. Vincent Campeau-Gagnon (St-Pierre-de-Lamy) et M. Denis Blais (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Jean-François Martin, M. Gilles Caron et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Claude H. Pelletier.

Les points suivants sont ajoutés au varia « Fréquence de collectes et principe de tarification utilisateur/payeur » et « Mauvais clients corporatifs et institutionnels ».

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par Mme Vicky Ouellet, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1682

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue 21 décembre 2022.

M. Claude H. Pelletier demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Alain Morin, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 21 décembre 2022 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-1683

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

M. Maxime Groleau effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par Mme Katie Bossé, appuyé par M. Alain Dubé, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 15 FÉVRIER 2023

Rénovation Céderrick Rousseau	10 884.68 \$
Transport André Lavoie Inc	1 777.48 \$
AOMGMR	411.28 \$
Arsenal Media Inc	580.63 \$
Avantis Coopérative	3 653.11 \$
Beneva	2 940.67 \$
Bétonnière du Golfe Inc	517.39 \$
Brant	53.97 \$
Buropro Citation	323.28 \$
COMAQ	638.11 \$
Distribution Rioux Inc(Dégelis)	122.01 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	799.08 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	1 401.26 \$
Harnois Énergies	5 070.17 \$
J.A. st-Pierre & Fils Inc	28.10 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	59.79 \$
Municipalité de Dégelis	9 200.79 \$
Nordikeau	1 218.74 \$
P. Beaulieu Électrique	726.82 \$
Pages Jaunes	44.73 \$
Pièces Témis Inc	252.21 \$
Porte Multy	597.20 \$
Puits Artésiens Cloutier Inc	1 609.65 \$
Sémer Inc	2 983.26 \$
Service Accès-emploi	15 020.00 \$
Transport Guy Levasseur Inc	23 500.81 \$
Transport Hugo Beaulieu	3 140.55 \$
Webetic	161.97 \$
WSP Canada Inc	557.63 \$
Vitalité économique	339.18 \$
Beaulieu Renaud	58.06 \$

Cloutier Michel	90.45 \$
Martin Éric	60.22 \$
Martin Jean-François	81.89 \$
Potvin Jacinthe	89.07 \$
Ross Jilliane	193.20 \$
Banque Nationale du Canada	829.16 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témiscouata	1 886.84 \$
Financière Banque Nationale	1 568.73 \$
Yannick Lévesque	484.00 \$
Bell Canada	1 778.05 \$
Conteneurs KRT Inc	19 915.23 \$
DAS Fédéral	8 127.10 \$
DAS Provincial	22 021.23 \$
FrancoTyp-Postalia Canada Inc	229.95 \$
Groleau Maxime	90.45 \$
Hydro-Québec	3 199.19 \$
Laurentide Re/sources Inc	7 048.28 \$
Services sanitaires A. Deschesnes Inc	134 201.37 \$
Simetech Environnement Inc	1 860.58 \$
Société V.I.A. Inc	19 302.46 \$
Total payés	311 730.06 \$

COMPTES À PAYER AU 15 FÉVRIER 2023

Construction G. Bourgault Inc	33 911.88 \$
Avantis Coopérative	1 158.30 \$
Bell Canada (ligne 1-800)	27.59 \$
Beneva	2 940.67 \$
BUROPRO Citation	395.85 \$
Caron Gilles	187.48 \$
CNESST	14.16 \$
CSSFL	1 542.97 \$
Conteneurs KRT Inc	9 282.42 \$
Équipements SMS	295.92 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	666.86 \$
Excel-Promo+ Inc	2 035.06 \$
Groupe EMS	2 921.81 \$
Harnois Énergies	3 018.70 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup Ltée	115.56 \$
Laurentide Re/Sources Inc	6 148.26 \$
Martin Jean-François	155.87 \$
Master Card	1 162.75 \$
Maurice Bérubé & Fils Inc	4 141.95 \$
Michel Larouche Consultants RH Inc	2 540.95 \$
Municipalité de Dégelis	2 064.01 \$
Municipalité de St-Michel-de-Squatec	158.11 \$
Pages Jaunes	44.73 \$
Pièces Témis Inc	524.75 \$
Place du Travailleur enr.	120.50 \$
Potvin Jacinthe	33.20 \$
Radiateur Gaétan Martin Inc	385.44 \$
SAAQ	2 224.90 \$
Service sanitaires A. Deschesnes Inc	153 874.73 \$
Service Sinistre Express	235.70 \$
Simetech Inc	4 628.32 \$
Société V.I.A Inc	21 703.26 \$
Transport Hugo Beaulieu	178.21 \$
Tribu Communication Web	497.27 \$
Total à payer	259 338.14 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2023-1684

4) ADMINISTRATION

a) Suivi des communications et de la transmission d'informations par les municipalités

Tous les services pour une bonne gestion des matières résiduelles sont maintenant disponibles et accessibles à l'ensemble de la population et des entreprises du Témiscouata. L'objectif, en plus des enjeux réglementaires, est de limiter au maximum l'enfouissement pour augmenter la durée de vie du site régional de Dégelis mais aussi pour limiter l'augmentation des coûts.

Afin de sensibiliser tous les usagers à adopter de bonnes pratiques, la RIDT va multiplier les éléments de communications et la participation de chaque municipalité pour les relayer est primordiale. Une brève analyse de la transmission des informations de la RIDT par les 19 municipalités-membres à leur population a été faite que ce soit par leur bulletin municipal, leur site web et/ou leur communauté Facebook, et ce sur la période de 4 mois (novembre 2022 à février 2023).

Les différents constats sont partagés aux membres du conseil d'administration.

Il est proposé que la RIDT effectue un suivi personnalisé avec chaque municipalité afin d'essayer de cibler les éléments à améliorer/corriger en lien avec ces communications. Les délégués de chaque municipalité seront mis en copie des courriels échangés pour être tenus au courant.

Voici un rappel des éléments qui ont ou seront utilisés par la RIDT

- Chaque mois depuis novembre 2022, la RIDT transmet aux responsables municipaux un document sur des sujets déjà rédigés, avec un support visuel.
- Deux kits de paraposts vont être installés dans les différentes municipalités, en alternance
- Un feuillet informatif a été transmis avec tous les comptes de taxes municipales
- L'affichage des 4 écocentres va être actualisé au printemps et un dépliant d'information sera disponible
- Un suivi plus serré des problématiques avec les contenants de collecte est fait avec le transporteur. Quand un problème sur les bacs roulants est mentionné, la RIDT envoie un courrier d'information aux occupants du logement et à la municipalité.
- Afin de faciliter le tri en dehors de la maison, la RIDT va se procurer de nouveaux contenants extérieurs. L'objectif est de les prêter aux organismes et municipalités quand ils en ont besoin pour des activités. À la fin de l'évènement, les bacs doivent être vidés et rincés avant que la RIDT les récupère.

b) Préparation des états financiers au 31 décembre 2022 et réserves

La vérification comptable de l'année financière 2022 par RCGT est en cours.

De nouvelles normes comptables vont entrer en vigueur dans la prochaine année, pour les passifs au titre des sites d'enfouissement. Il est prévu de faire une application des normes par anticipation pour 2022 afin de ne pas avoir besoin de refaire le travail en 2023.

Les comptables vont aussi effectuer un redressement de l'année 2021 et faire les travaux requis pour 2022 grâce à l'ensemble des informations transmises.

c) Aide-mémoire de collecte 2023-2024 et collecte des encombrants

Le montage graphique est en cours de finalisation et il devrait être envoyé à l'imprimerie.

Par la suite, les 22 000 aimants seront installés et les aide-mémoire seront envoyés par le Poste à toutes les résidences et commerces de la MRC à la toute fin du mois de mars

Quelques exemplaires seront aussi distribués aux bureaux municipaux et aux écocentres.

d) Radiation de mauvaises créances

Il n'y a aucune mauvaise créance à radier pour l'année financière terminée en 2022.

5) GESTION DES MATIÈRES ORGANIQUES

a) Bilan du projet - Aide au compostage domestique Recyc-Québec

Le projet de distribution des 9 600 composteurs domestiques et des différents équipements est complété. Recyc-Québec a reçu et accepté l'ensemble des données et le paiement du montant total de la subvention (691 137 \$) est prévu très prochainement.

À l'exception de la sensibilisation qui sera effectuée, il n'y a plus aucun coût à prévoir pour le compostage domestique car les matières sont gérées par et chez les gens avec ce procédé. Rappelons que la mise en place d'un troisième bac à chaque porte pour les matières organiques aurait coûté, chaque année, 635 000 \$ pour la collecte et le traitement des matières avec la SÉMER.

La RIDT dispose d'une certaine quantité de récipients de cuisine, de chaudières de 5 gallons et de pièces de rechange pour les composteurs. Chaque municipalité et écocentre a aussi en main des équipements qui peuvent être donnés gratuitement aux citoyens.

Les municipalités qui n'ont plus de pièces doivent communiquer avec la RIDT.

Qu'une pièce soit brisée ou que quelqu'un veuille avoir un autre composteur ou chaudière, tout peut être fourni facilement et sans frais.

b) Bilan du projet - Matières organiques des ICI Recyc-Québec

La mise en place des conteneurs pour les commerces est terminée et les collectes ont lieu depuis la mi-juillet. Afin de documenter le tout, il fallait attendre la fin janvier pour voir les quantités envoyées à la SÉMER et l'utilisation service. Le rapport final sera transmis d'ici la fin du mois à Recyc-Québec afin de recevoir la totalité de la subvention prévue.

Un peu plus de 130 entreprises ou institutions ont reçu les équipements pour le tri des matières organiques.

On constate que les tonnages envoyés à la SÉMER pour le moment représentent environ 50 % de l'objectif fixé, soit près de 120 tonnes.

La RIDT prévoit de faire une nouvelle tournée de l'ensemble des Industries, Commerces et Institutions (ICI) de la région dans les prochains mois. L'objectif sera d'accompagner chaque entreprise personnellement afin de l'aider à mieux trier ses matières résiduelles en voyant ce qui se fait déjà et ce qui pourrait se faire mieux.

Tous les ICI sont concernés mais une planification sera faite pour que les plus gros générateurs de matières résiduelles soient vus au départ.

6) **ÉCOCENTRES**

a) **Bilan à mi-projet – Optimisation des écocentres Recyc-Québec**

D'ici la fin mai 2023, il faut construire les dalles de béton dans les écocentres de Pohénégamook et Squatec.

Il faut aussi finaliser et mettre en place le nouvel affichage et mettre en ligne le dépliant d'information sur les écocentres.

On constate que les coûts de construction ont fortement augmenté depuis la demande de subvention en mai 2021 même si la subvention prévue par Recyc-Québec est fixe.

Les soumissions nécessaires aux prochains travaux seront déposées lors de la prochaine rencontre.

b) **Ramassage de vieux véhicules et de métal sur inscription**

Des discussions ont eu lieu sur la possibilité de mettre en place un projet de circuit ponctuel de collecte de vieux métaux sur le territoire de la RIDT.

L'objectif est de permettre à des propriétaires de faire du ménage sur leurs terrains et de se débarrasser de vieux métaux ou véhicules en facilitant leur collecte. Il faudrait s'assurer de certaines choses avec chaque municipalité qui souhaiterait participer.

M. Maxime Groleau va sonder l'intérêt des municipalités pour ce projet.

c) **Accès à l'écocentre de Squatec pour certaines municipalités hors Témiscouata**

M. Maxime Groleau a discuté récemment avec M. Gilles Roussel, maire de St-Guy, à propos de la possibilité pour les citoyens de St-Guy d'accéder à l'écocentre de la RIDT à Squatec.

Diverses informations ont été transmises à la municipalité de St-Guy pour travailler sur une entente d'utilisation de l'écocentre de Squatec.

Étant donné que St-Guy est en dehors de la MRC de Témiscouata et ne paye pas de quote-part à la RIDT, le fonctionnement pour vos citoyens serait légèrement différent qu'avec les nôtres mais quand même assez simple.

L'ensemble des informations est expliqué aux membres du conseil d'administration et un suivi sera fait au fur et à mesure des démarches.

d) **Rapport d'étape SAE**

Le rapport d'étape de Service Accès-Emploi pour la mise en valeur des biens usagés des écocentres est transmis aux membres pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022.

Un peu plus de 33,50 tonnes de biens usagés ont été détournées du lieu d'enfouissement durant cette période de 6 mois.

Les principales activités des participants au PPE (Projet de préparation à l'Emploi) étaient de recevoir tous les types de biens usagés, les mettre en valeur pour les revendre à des prix raisonnables pour permettre à une clientèle en situation de pauvreté d'en bénéficier ou tout simplement d'encourager l'utilisation d'un article de seconde main.

e) **Dépôts en dehors des heures d'ouverture**

On constate encore régulièrement que certains utilisateurs déposent des matières en avant des barrières, en dehors des heures d'ouverture des écocentres

Dans une bonne partie des cas, le système de vidéosurveillance permet d'identifier les fautifs. Quand c'est le cas, la RIDT envoie à la personne un courrier accompagné d'une facture de 50 \$ pour les frais de nettoyage.

Si la quantité de matières nécessite l'utilisation de machinerie lourde, le montant de la facture transmise correspond aux frais réels encourus pour nettoyer le dépôt.

7) **VARIA**

a) **Fréquence de collectes et principe de tarification utilisateur/payeur**

M. Claude H. Pelletier pense qu'il est nécessaire de se pencher sur le dossier des fréquences de collecte des bacs roulants à déchets.

Avec l'ensemble des services maintenant disponibles pour éviter l'enfouissement, il faut inciter les citoyens et entreprises à faire les bons gestes de tri.

Comme cela se fait déjà ailleurs, le fait de diminuer les fréquences de collecte des bacs roulants à déchet, pendant les périodes plus froides, pourrait être une avenue pour limiter l'augmentation des coûts de collecte et diminuer les quantités de déchets enfouis.

b) **Mauvais clients corporatifs et institutionnels**

M. Denis Blais souhaite savoir où en est la mise en place du tri des matières organiques dans le réseau de la santé au Témiscouata et comment il serait possible de faire avancer plus vite le dossier au niveau de l'installation de Témiscouata-sur-le-Lac.

M. Maxime Groleau mentionne que de nombreuses rencontres ont eu lieu et que les opérations doivent débiter à la fin du mois de mars.

Les membres sont d'avis qu'il faudra peut-être prévoir des mesures plus coercitives envers les institutions si la mise en place du tri des matières organiques continue de traîner à certains endroits.

8) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 15 mars 2023
- Mercredi 19 avril 2023
- Mercredi 17 mai 2023
- Mercredi 14 juin 2023
- Pas de rencontre en juillet 2023
- Mercredi 23 août 2023 (4^{ème} mercredi)
- Mercredi 20 septembre 2023
- Mercredi 18 octobre 2023
- Mercredi 15 novembre 2023
- Mercredi 20 décembre 2023

9) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Mme Vicky Ouellet de lever l'assemblée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2023-1685**

Claude H. Pelletier, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier